

DIRECTION DES RAYONNEMENTS
IONISANTS ET DE LA SANTÉ

CODEP-DIS-2014-047150

Affaire suivie par : Anne JEGOUZO

Tél : 01 46 16 42 08

Fax : 01 46 16 44 28

Mel : anne.jegouzo@asn.fr

Montrouge, le **28 OCT. 2014**

Le Directeur Général de l'ASN

A

Monsieur le Président du GPMED

Objet : Recommandations sur le plan d'actions de l'ASN sur l'imagerie médicale

PJ : Avis du 23 novembre 2010 « Recommandations sur l'application des principes de la radioprotection dans le domaine de la radiologie interventionnelle (procédures interventionnelles radioguidées) »

Pré-rapport sur l'état d'avancement du plan d'imagerie médicale (envoi à venir)

Monsieur le Président,

L'augmentation significative des doses de rayonnements ionisants délivrées aux patients lors des examens diagnostiques constatée dans la plupart des pays occidentaux (source UNSCEAR) fait de l'imagerie médicale la principale source d'exposition aux rayonnements ionisants de la population.

Selon le rapport¹ publié en 2010 par l'IRSN et l'InVS, cette évolution est également observée en France où l'exposition médicale a induit une augmentation de près de 50% de la dose moyenne annuelle par habitant (0,83 mSv à 1,3 mSv), les examens de scanographie représentant 10% des actes réalisés mais 58% de la dose délivrée à la population.

Face à ce constat, l'ASN a organisé, le 16 septembre 2010, un séminaire sur le thème de « L'augmentation des doses délivrées aux patients lors d'examens d'imagerie médicale » à l'attention de l'ensemble des acteurs professionnels. Le large consensus qui s'est dégagé lors de cette manifestation a permis à l'ASN d'établir un ensemble de douze recommandations. A ces recommandations ont été ajoutées celles du GPMED dans son avis du 23 novembre 2010 « Recommandations sur l'application des principes de la radioprotection dans le domaine de la radiologie interventionnelle (procédures interventionnelles radioguidées) ».

¹ Exposition de la population française aux rayonnements ionisants liés aux actes de diagnostic médical en 2007 - Rapport IRSN - InVS 2010

Sur cette base, deux positions de l'ASN ont été publiées en juin 2011 :

- Augmentation des doses délivrées aux patients lors des examens de scanographie et de radiologie conventionnelle²,
- Amélioration de la radioprotection en radiologie interventionnelle³.

Un plan d'actions a alors été engagé par l'ASN afin de renforcer l'application effective du principe de justification des examens d'imagerie et l'optimisation des doses délivrées aux patients. Leur caractère transversal a conduit l'ASN à engager certaines actions elle-même, et à soutenir la réalisation de celles relevant de la responsabilité des autorités sanitaires (DGS, DGOS, ANSM, HAS) et des professionnels (conseils professionnels, sociétés savantes...).

La transposition de la nouvelle directive 2013/59 Euratom du 5 décembre 2013 qui abroge celle 97/43 pourrait conduire à renforcer l'application des principes fondamentaux de justification et d'optimisation sur lesquels repose la radioprotection médicale.

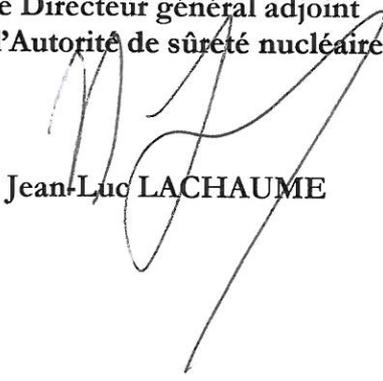
Selon le nouveau rapport⁴ récemment publié par l'IRSN, l'augmentation de la dose efficace collective a ralenti entre 2007 et 2012 (1,3 mSv à 1,6 mSv), les examens de scanographie représentent toujours 10,5% des actes réalisés mais désormais 71% de la dose délivrée à la population.

Je souhaite qu'à l'occasion de la prochaine séance du 9 décembre 2014, le GPMED examine le bilan d'avancement des 32 actions engagées dressé par l'ASN dans un rapport intermédiaire, qui pourra être transmis aux experts avant la réunion, et formule des recommandations complémentaires, le cas échéant.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

**Le Directeur général adjoint
de l'Autorité de sûreté nucléaire**

Jean-Luc LACHAUME



² Délibération n° 2011-DL-0019 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 14 juin 2011 relative à l'augmentation des doses délivrées aux patients lors des examens de scanographie et de radiologie conventionnelle

³ Délibération n° 2011-DL-0018 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 14 juin 2011 relative à l'amélioration de la radioprotection en radiologie interventionnelle

⁴ Exposition de la population française aux rayonnements ionisants liés aux actes de diagnostic médical en 2012 - Rapport IRSN PRP-HOM N°2014-6